



uOttawa

**Commission permanente des affaires francophones
et des langues officielles**

Rapport annuel 2019-2020

Présenté au Sénat et au Bureau des gouverneurs
de l'Université d'Ottawa

Juin 2020

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Membres	4
3.	Mandat.....	5
4.	Bilan des activités	7
5.	Autres activités d'appui à la francophonie.....	13
6.	Conclusion	14

1. Introduction

Aux membres du Sénat et du Bureau des gouverneurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles pour l'année 2019-2020.

Au cours la dernière année, les membres ont suivi avec grand intérêt les fondements de la mise en œuvre du nouveau plan d'action pour la francophonie. L'annonce d'un nouveau vice-rectorat à l'international et la Francophonie, puis le dévoilement du cadre stratégique de l'Université intitulé *Transformation 2030*, ont constitué deux assises importantes permettant de consolider nos actions en matière de francophonie et de bilinguisme sur le campus. La Commission a maintenu avec enthousiasme ses efforts afin d'appuyer les prochaines étapes de mise en œuvre du plan d'action, tout en portant une attention particulière aux enjeux émergents entourant notamment l'internationalisation et la diversité.

Dans ce contexte, les membres ont examiné avec intérêt les occasions et les défis du recrutement des étudiants francophones et francophiles, tant au Canada qu'à l'international. Ils ont également discuté de l'intersectoralité entre la stratégie d'internationalisation et la francophonie et ils ont convenu de tenir une journée de réflexion sur les étudiants francophones issus des communautés culturelles en situation de stages professionnels. De plus, ils ont entamé le développement d'une formation en ligne obligatoire sur les politiques linguistiques à l'intention du personnel administratif et du corps professoral. Cette initiative favorisera le partage des pratiques d'excellence en matière de bilinguisme et consolidera les acquis en matière de francophonie sur le campus. La Commission s'est aussi penchée sur la vérification de la qualité de la langue française sur les sites Web de l'Université, de même que sur la question de la langue des documents pédagogiques dans les cours. Les membres ont reçu une mise à jour sur le régime d'immersion en français et les avenues pour le développer. Ils ont reçu un rapport sur l'intérêt grandissant pour les programmes bilingues et les moyens de reconnaître le bilinguisme des étudiants, qui constitue un atout indéniable à leur formation et leur avenir. Enfin, ils ont discuté de l'offre active des services dans les deux langues officielles sur le campus et ils ont débuté la préparation d'un guide à l'intention des commerces et services qui y sont offerts.

Le présent rapport témoigne de l'engagement et des efforts des différents intervenants de notre communauté universitaire qui nous ont appuyés dans la poursuite de nos objectifs institutionnels et de notre mission envers la francophonie et le bilinguisme. Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la Commission permanente qui ont partagé leur expertise au cours de la dernière année et ont permis de faire avancer le dossier des affaires francophones et du bilinguisme à l'Université d'Ottawa. Merci de votre dévouement exemplaire et des conseils dont vous nous avez fait bénéficier.

Jill Scott

Provost et vice-rectrice aux affaires académiques

2. Membres

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles est composée de 19 membres. Voici la liste des membres pour 2019-2020 :

Noms	Catégories
Jill Scott	Présidente, provost et vice-rectrice aux affaires académiques
Vacant	Coprésident
Jérémie Séror	Membre ou représentant du Bureau des gouverneurs
Claire Turenne-Sjolander	Vice-provost aux études supérieures et postdoctorales
Aline Germain-Rutherford	Vice-provost aux affaires académiques
Lucie Thibault	Doyenne Faculté des sciences de la santé
Marie-Claude Thifault	Chaire de recherche sur la francophonie canadienne
François Chapleau	Membre du corps professoral – secteur des sciences
Guy Drouin	Membre du corps professoral – secteur des sciences
Isaac Nizigama	Membre du corps professoral – secteur des sciences humaines
Sophie Letouzé	Membre du personnel administratif
Wilbrod Leclerc	Membre du personnel à la retraite ou ancien
Michel Prévost	Membre du personnel à la retraite ou ancien
Mathieu Laflamme	Étudiant des cycles supérieurs
Raphaëlle Robidoux	Étudiante des cycles supérieurs
Vacant	Étudiant du premier cycle
Vacant	Étudiant du premier cycle
Cécile Planchon	Membre du corps professoral – secteur des sciences humaines
Daniel Hubert	Membre du personnel administratif
Personnes-ressources	
Jean-François Venne	Agent principal des politiques linguistiques
Roger Farley	Cadre en résidence, Institut des langues officielles et du bilinguisme
Rachel Ouellette	Chef de cabinet, Cabinet de la provost et vice-rectrice aux affaires académiques

3. Mandat

Création

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a été créée le 4 février 2008 par la résolution du Sénat 2007-2008.50. Les attributions ont été modifiées par le Sénat le 12 avril 2010 (2009-2010.42) et le 18 janvier 2016 (2015-2016.25).

Statut

La Commission est un comité consultatif du Sénat. Son mandat est d'assurer la planification et la mise en oeuvre d'initiatives permettant à l'Université d'Ottawa d'assumer pleinement sa mission et son engagement envers la promotion et le développement de la culture française en Ontario. La Commission a également pour mandat de favoriser l'épanouissement de la communauté universitaire dans les deux langues officielles.

Attributions

1. Assurer la mise en oeuvre des recommandations du plan de développement des programmes et services en français approuvé par le Sénat, l'évaluation annuelle des résultats et la planification du prochain plan quinquennal lié aux affaires francophones.
2. Établir, mettre en place et coordonner un mécanisme de dépôt et de traitement des plaintes relatives aux langues officielles dans les différents programmes et services.
3. Assurer la promotion, le suivi et l'application intégrale et uniforme du *Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa*; faire une évaluation annuelle de l'application du *Règlement* dans les différents programmes et services.
4. Développer et mettre en oeuvre un plan d'action continu visant l'amélioration de l'équilibre linguistique au sein de la population étudiante.
5. Développer et mettre en oeuvre, en collaboration étroite avec les facultés, un plan d'action visant à améliorer l'offre des cours obligatoires en français et assurant que l'éventail des cours optionnels offerts en français soit élargi.
6. Étudier et appuyer la mise en oeuvre des plans facultaires visant à accroître les possibilités de formation pratique, clinique et les stages Coop dans des milieux francophones ou bilingues.
7. Évaluer les plans d'action annuels des facultés pour le développement de matériel pédagogique en français et recommander l'allocation des ressources appropriées.
8. Établir une table de concertation université-communauté et en consulter régulièrement les membres.
9. Surveiller l'application des procédures de contrôle de la qualité et du bilinguisme des communications écrites mises en place par les facultés et les services.

Composition

1. la provost et vice-rectrice aux affaires académiques, coprésidente

2. le vice-recteur aux ressources, coprésident
3. la vice-provost aux affaires académiques
4. la vice-provost aux études supérieures et postdoctorales
5. 1 membre, nommé par le Comité exécutif du Bureau des gouverneurs
6. 4 membres du corps professoral, dont 2 sont du secteur des sciences et 2 du secteur des sciences humaines, élus par le Sénat
7. 1 doyen ou directeur d'une unité scolaire, élu par le Sénat
8. 4 étudiants à temps complet, dont au moins un des cycles supérieurs et au moins un du premier cycle, élus par le Sénat
9. 2 membres du personnel de soutien, élus par le Sénat
10. 2 anciens ou membres du personnel à la retraite engagés dans la communauté, élus par le Sénat
11. 1 titulaire d'une chaire de la francophonie, nommé par le Comité exécutif du Sénat

Les mandats sont renouvelables. Afin d'assurer la continuité à la Commission, les renouvellements seront d'un an ou de deux ans.

Direction

1. Coprésidence : la provost et vice-rectrice aux affaires académiques et le vice-recteur aux ressources
2. Secrétaire : l'agent principal des politiques linguistiques

Réunions

La Commission se réunit au moins quatre (4) fois par année, sur convocation des coprésidents.

Présences aux réunions

Un membre qui est absent de trois (3) réunions consécutives perdra son statut de membre de la Commission permanente, et son poste sera comblé de façon intérimaire par la Commission jusqu'à la fin de son mandat.

Relations

La Commission fait rapport périodiquement de ses travaux au Sénat.

Quorum

La majorité des membres constitue le quorum.

Secrétariat

Le travail de secrétariat est assuré par le Cabinet de la provost et vice-rectrice aux affaires académiques.

4. Bilan des activités

Les pages qui suivent présentent un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année, soit de septembre 2019 à juin 2020. La Commission permanente a tenu cinq réunions régulières au cours de cette période, soit le 28 octobre 2019, le 5 décembre 2019, le 20 février 2020, le 23 avril 2020 et le 11 juin 2020.

4.1 Gestion des effectifs et recrutement d'étudiants francophones

La Commission a continué de suivre les efforts de recrutement d'étudiants francophones et francophiles. Le directeur principal de la gestion des effectifs étudiants et son équipe ont présenté les opportunités et défis dans les marchés canadiens et internationaux. Ils ont expliqué que le recrutement des étudiants canadiens francophones demeure un défi dans un contexte de déclin démographique, mais que l'Université maintient sa part de marché. Des efforts sont en cours pour remédier aux enjeux de recrutement d'entrants francophones au Québec, notamment l'établissement d'équivalences et de séquences de cours personnalisées qui favorisent la diplomation en 3 ans. Sur le plan international, la forte croissance de la francophonie en Afrique se traduit par un intérêt grandissant de ces étudiants pour l'Université. Au chapitre des inscriptions francophones à la maîtrise, nos étudiants du premier cycle constituent le principal bassin de recrutement. Un groupe de travail a été mis sur pied pour explorer les façons de favoriser le recrutement d'étudiants francophones aux études supérieures, en provenance des autres provinces et de l'international.

4.2 Formation du personnel sur les politiques linguistiques

Le Cabinet de la provost a présenté aux membres de la Commission, un projet de formation obligatoire en ligne pour tous les employés, portant sur les politiques linguistiques de l'Université. Cette initiative découle des recommandations du plan d'action pour la francophonie. Réalisé en collaboration avec les Ressources humaines, ce projet de formation permettra de parfaire les connaissances du personnel administratif et du corps professoral, par le biais d'activités d'apprentissage pratiques et de mises en situation sur la langue des services et des programmes. Les membres de la Commission ont fourni leurs conseils sur les approches pédagogiques à privilégier et sur le contenu de cette formation.

4.3 Programmes bilingues

La vice-provost aux affaires académiques a fait part à la Commission des résultats d'une étude sur le bilinguisme comme valeur ajoutée pour les étudiants qui choisissent l'Université d'Ottawa. Les avenues pour bonifier le programme d'immersion et la possibilité de créer des programmes bilingues ont été examinées. De plus, la Commission a discuté des données sur les étudiants qui prennent des cours dans leur langue seconde et des moyens de reconnaître le bilinguisme de ceux-ci.

4.4 Vérification de la qualité du français sur les sites Web

Les membres de la Commission ont été informés par la chef de cabinet de la vice-rectrice aux relations extérieures, des progrès réalisés et des prochaines étapes pour la vérification de la qualité du français sur les sites Web de l'Université. Dans le cadre de cet exercice effectué par les Services linguistiques, les indicateurs de qualité ont été revus, à la lumière des commentaires de la Commission. Sur le plan de la mise en œuvre, la priorité a été donnée aux sites Web les plus fréquentés et un travail d'accompagnement a été entamé auprès des services et facultés. Cet exercice a été effectué parallèlement à la transformation du site Web de l'Université.

4.5 Langue et culture en formation professionnelle

Suite à l'intérêt des membres de la Commission pour les travaux de la professeure Phyllis Dalley, sur les enjeux de langue et de culture au programme de formation à l'enseignement en français, un projet pour la tenue d'une journée de réflexion leur a été présenté. Il a été convenu que cet événement rassemblera chercheurs, administrateurs publics, étudiants et intervenants communautaires afin de discuter des besoins des étudiants issus des communautés culturelles en situation de stages professionnels dans un milieu francophone.

4.6 Offre active des services dans les deux langues officielles

Les plus récentes données ont été présentées à la Commission au sujet des commentaires reçus de la communauté universitaire sur la langue des services, au sein des nouveaux commerces sur le campus, qui sont venus bonifier l'offre alimentaire. En complément des normes linguistiques incluses dans les clauses contractuelles de ces nouveaux commerces, il a été convenu de leur offrir un guide afin d'appuyer et d'informer les gérants et leurs employés sur les meilleures pratiques dans l'offre active du service à la clientèle dans les deux langues officielles.

4.7 Vice-rectorat à l'international et la Francophonie

À la suite de l'annonce, en décembre 2019, de la création d'un nouveau vice-rectorat à l'international et la Francophonie, les membres de la Commission ont offerts leurs conseils sur les compétences essentielles et les enjeux prioritaires de ce poste. Cette consultation s'est faite de façon virtuelle par le Cabinet du Recteur, qui a reçu individuellement les commentaires des membres.

4.8 Régime d'immersion

Le directeur du régime d'immersion et la directrice sortante ont présenté à la Commission une mise à jour sur le Régime d'immersion, en soulignant son attrait pour les futurs étudiants. Près de 2 050 étudiants y étaient inscrits en 2019-2020, au sein de 86 programmes et 6 facultés. Ils ont expliqué que différentes options sont considérées afin de favoriser la persévérance des étudiants, notamment la possibilité d'étendre le régime à de nouveaux programmes d'études au premier cycle, d'explorer les avenues aux études supérieures, de même que la faisabilité d'un volet d'immersion en anglais. De plus, une attestation de deux ans d'études en immersion a été créée en 2019. Les membres ont fait part de leur appui et des avantages du régime d'immersion au sein des programmes professionnels qui desservent les communautés francophones en situation minoritaire.

4.9 Langue des documents pédagogiques dans les cours

Les membres de la Commission ont discuté des enjeux portant sur la langue des documents pédagogiques utilisés par les professeurs dans les cours. La vice-provost aux affaires académiques a fait part de sa rencontre avec le Syndicat étudiant, qui lui a transmis les inquiétudes d'étudiants qui ont parfois reçus des documents primaires en anglais dans des cours en français. En concertation avec les vice-doyens aux études de premier cycle, il a été convenu de modifier le règlement académique sur le déroulement des cours afin de clarifier que les documents primaires, produits par les professeurs, devraient être disponibles dans la langue du cours.

4.10 Internationalisation et francophonie

Le dirigeant principal à l'internationalisation a présenté à la Commission ses activités de représentation sur la scène internationale. Il a brossé un tableau des grandes orientations de la stratégie pour l'internationalisation et de son incidence pour la promotion du caractère francophone et bilingue de l'Université. Il a fait part de l'importance de la francophonie dans la création des collaborations internationales et de son rôle dans l'accès aux connaissances scientifiques. Les membres ont également été informés du rôle du Bureau international, en étroite collaboration avec les autres services académiques, dans l'accueil et l'appui au succès des étudiants internationaux dans les deux langues officielles. Ils ont aussi été renseignés sur les partenariats pour les doubles diplômes et les ententes de mobilité qui accordent une grande importance à la francophonie et au bilinguisme.

4.11 Cours bilingues

La vice-provost aux affaires académiques a informé les membres des recommandations du groupe de travail sur les cours bilingues, qui a proposé des pratiques exemplaires. Celles-ci ont été présentées à la communauté universitaire, par l'intermédiaire du site Web du Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA). Un modèle des compétences a été développé, de même que les paramètres des descriptions de cours. Le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations est actuellement en cours, en consultation avec les vice-doyens aux études du premier cycle.

4.12 Commentaires et suggestions sur la langue des services

Rappel du mécanisme en place

Le mécanisme de traitement des plaintes et des commentaires sur la langue des services a été mis en place en octobre 2008. Le processus est confidentiel. Les commentaires peuvent être faits par courriel, par la poste ou par téléphone. Voici les principales étapes du processus en place :

- 1) réception de la plainte ou du commentaire ;
- 2) envoi d'un accusé de réception dans les deux jours ouvrables ;
- 3) communication avec la personne ou le responsable du service visé pour l'informer du problème soulevé et en demander la rectification ;
- 4) suivis auprès de la personne ou du responsable du service visé jusqu'à ce que le problème ait été résolu ;
- 5) au besoin, suivi auprès de la personne qui a fait la plainte ou le commentaire pour l'informer des mesures prises pour résoudre le problème soulevé.

Le processus prévoit également que les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles peuvent intervenir directement dans les cas plus complexes qui ne sont pas réglés par le processus énoncé ci-dessus. Le processus prévoit aussi que la Commission permanente puisse être appelée à intervenir dans les cas plus complexes.

Des rapports de suivis sont soumis régulièrement aux membres de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles.

Commentaires et suggestions pour 2019-2020

Du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020, un total de 261 plaintes et commentaires au sujet de la langue des services ont été reçus, comparativement à 117 l'an dernier. Cette augmentation significative, résulte en partie de la promotion plus active du mécanisme de plaintes, des commentaires provenant du mécanisme uoSatisfaction, de même que de la visibilité du nouveau plan d'action pour la francophonie. On peut classer les plaintes et commentaires reçus de la façon suivante :

Plaintes par catégories	
Bilinguisme des services	138
Langue de travail	58
Offre de cours	29
Qualité de la langue	12
Préséance du français	10
Ressources pédagogiques	7
Enseignement	3
Examens et travaux (choix de la langue)	3
Cours bilingues	1

Plaintes par types de services reçus	
En personne	95
Affichage	62
Outils numériques en ligne	38
Par courriel	29
Médias sociaux	17
Site Web	13
Langue des réunions	4
Au téléphone	3

Plaintes par secteurs et facultés (≥ 5)	
Service alimentaire et des commerces	27
Service des immeubles	22
Faculté des sciences sociales	19
Faculté des arts	17
Secteur de la recherche	12
Service de santé (clinique)	11
Registraire	11
Faculté des sciences	10
École Telfer	9
Technologies de l'information	9
Faculté de génie	9
Faculté des sciences de la santé	8

Ressources humaines	8
Service du logement	7
Organisations externes (associations, syndicats, etc)	7
Service des sports	6
Faculté d'éducation	6
Boutique du campus (librairie)	5
Communications	5
Faculté de Common Law	5

Plaintes par types de plaignants	
Étudiant-e-s au premier cycle	128
Professeur-e-s	101
Étudiant-e-s aux études supérieures	15
Personnel de soutien	12
Membres du public	5

Analyses et mesures prises

À la lumière des commentaires et suggestions reçus de la communauté universitaire, l'agent principal des politiques linguistiques et la chef de cabinet de la provost ont effectué les suivis nécessaires aux demandes de nature ponctuelle et identifié les enjeux ayant une composante systémique ou récurrente. Pour les plaintes ponctuelles, la plupart du temps un simple suivi auprès des services administratifs ou des unités scolaires concernés a été suffisant pour que les mesures correctives proposées soient mises en place. En ce qui a trait aux questions systémiques, des discussions ont eu lieu avec les directions concernées afin de bien comprendre les enjeux et d'identifier les options possibles pour les résoudre.

Sur le plan de la collecte et de l'analyse des données, l'agent principal des politiques linguistiques a numérisé le traitement des plaintes au cours de la dernière année, à l'aide d'une base de données, afin de créer des dossiers électroniques et de faciliter leur catégorisation. Le premier tableau sur les catégories de plaintes, révèle que la plupart (138) ont porté sur le bilinguisme des services. Pour répondre à cet enjeu, le Cabinet de la provost a continué sa collaboration avec le Secteur des ressources humaines, afin de développer une formation obligatoire en ligne sur les politiques linguistiques, tel que recommandé dans le plan d'action pour la francophonie. Une analyse sera présentée à la Commission pour les enjeux liés aux catégories de la langue de travail (58) et de l'offre de cours (29) afin d'identifier les causes et d'explorer les solutions. De plus, tel que mentionné dans la section précédente, une étude est en cours pour modifier le règlement académique afin de préciser la langue des ressources pédagogiques (7) dans les cours.

Sur le plan des types de services reçus, la catégorie du service en personne (95) recoupe principalement les enjeux susmentionnés sur le bilinguisme des services et l'offre de cours. En ce qui a trait à l'affichage (62), des discussions sont en cours avec la direction générale des communications afin d'harmoniser les normes de bilinguisme sur l'affichage avec les facultés et les services. Le nombre de commentaire reçus sur les outils en ligne (38) s'explique en partie par l'offre accrue de ces outils virtuels à la communauté universitaire. Les mesures correctives étaient pour la plupart de nature ponctuelle, elles ont été mises en place par les services concernés. L'enjeu de la langue

des courriels (29) visaient dans plusieurs cas des messages internes entre employés. Ce nombre devrait diminuer à l'avenir, grâce à la mise en œuvre de la formation obligatoire sur les politiques linguistiques. De plus, l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques de bilinguisme pour les outils numériques est en préparation et abordera la question des outils en ligne et des courriels.

En ce qui a trait aux principaux secteurs visés, le Service alimentaire et des commerces ayant pignon sur le campus (27) a subi une transformation au cours des dernières années avec l'offre accrue de services par des tierces parties, principalement dans les nouveaux édifices. En collaboration avec ses partenaires, le Cabinet de la provost élabore présentement un guide sur l'offre active des services dans les deux langues officielles, à l'intention des gérants de commerces et des gestionnaires de services. De son côté, le Service des immeubles constitue le deuxième secteur en importance sur le plan des commentaires reçus (22), principalement au sujet de l'affichage dans les nouveaux édifices et il procède à la mise à jour de ces panneaux. Finalement, sur le plan du type de plaignants, on remarque que les étudiants constituent les principaux utilisateurs (143) du mécanisme de commentaires et que les efforts de promotion pour les rejoindre ont porté fruits.

5. Autres activités d'appui à la francophonie

Au cours de l'année 2019-2020, les activités suivantes ont été pilotées par le cabinet de la provost et vice-rectrice aux affaires académiques et celui de la vice-provost aux affaires académiques, en appui aux services en français :

5.1 Matériel pédagogique en français

Afin d'accroître la disponibilité d'ouvrages et de matériel pédagogique en français, un appel a été lancé à tous les professeurs afin de les inviter à soumettre des projets qui les aideraient à enrichir le contenu francophone de leurs cours. Cette année, 13 projets ont reçu du financement, totalisant plus de 121 000\$. Ces projets ont permis de produire du matériel pédagogique en français aux facultés des arts, de génie, de médecine, de sciences, de sciences de la santé et des sciences sociales. Parmi le matériel produit, on retrouve des manuels de laboratoire, des études de cas, des vidéos et autres outils d'apprentissage en français pouvant être utilisés en salle de classe.

5.2 Activités de promotion et d'éducation

Au cours de l'automne 2019 et de l'hiver 2020, deux infolettres sur les activités offertes à la communauté francophone ont été distribuées aux membres de la Table de concertation Université-communauté de même qu'à une centaine d'autres organismes partenaires. De plus, des messages promotionnels sur la francophonie et le bilinguisme de même que sur le mécanisme de commentaires et suggestions ont été placés sur le portail étudiant uoZone, à deux reprises au cours de l'automne, à deux reprises au cours de l'hiver et à deux reprises au printemps. Le secteur de la Vie communautaire a quant à lui organisé plusieurs activités culturelles en français au cours de l'année, allant des célébrations franco-ontariennes, au mois de la francophonie et divers autres événements à l'intention des francophones et des francophiles.

5.3 Cours à petits effectifs

Nous avons appuyé l'offre de 141 cours à petits effectifs en français (12 étudiants ou moins) dans les facultés d'accueil et professionnelles de l'Université afin de soutenir l'offre de cours en français. Ainsi, on a appuyé 59 cours à petits effectifs à la Faculté des arts, 7 à la Faculté de génie, 23 à la Faculté des sciences sociales, 5 à la Faculté des sciences de la santé, 22 à la Faculté des sciences, 9 en Droit civil, 10 en Common Law et 3 à l'École de gestion Telfer.

5.4 Activités de maillage avec les écoles secondaires francophones

Plusieurs activités de maillage avec les écoles secondaires francophones de la région ont été réalisées afin de sensibiliser et d'inciter les élèves à poursuivre leurs études en français. Ces projets menés par les facultés, ont totalisé 214 000 \$ en 2019-2020. Ils ont permis d'aller à la rencontre des élèves dans leurs écoles ou les ont invités sur le campus afin de faire connaître les programmes et les carrières qui leur sont offerts. Ainsi, la Faculté des arts a tenu le programme d'étudiant d'un jour, le programme professeurs-ambassadeurs, l'atelier dramatique en partenariat avec le Théâtre français de Toronto et l'initiative Action en milieu scolaire. La Faculté de génie a appuyé le développement du contenu de ses activités de recrutement, le programme GÉNiales les filles, de même qu'un programme parascolaire et un programme d'immersion. Les facultés de médecine et des sciences de la santé ont organisé des mini-cours d'introduction à la médecine et à la santé, alors que la Faculté des sciences a tenu des activités de sensibilisation. La Faculté des sciences sociales a offert des cours d'introduction aux sciences sociales, une tournée des carrières et le programme Passe ta journée pédagogique à uOttawa. L'École de gestion Telfer a organisé les initiatives Jeunes entrepreneurs et Place à la jeunesse. Plusieurs centaines d'élèves ont ainsi

pris contact avec des membres de notre personnel administratif et nos professeurs et ont eu un avant-goût des possibilités et des avantages d'étudier en français à l'Université d'Ottawa.

6. Conclusion

Au cours de la dernière année, la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a appuyé avec enthousiasme la mise en œuvre du nouveau plan d'action pour la francophonie. Elle considère que la création d'un vice-rectorat à l'international et la Francophonie, favorisera l'utilisation grandissante de la lentille francophone dans toutes les activités de l'Université et contribuera de façon durable au rayonnement de la francophonie sur le campus, en Ontario, au Canada et sur la scène internationale.

Avec un regard tourné vers l'avenir, les membres ont examiné les nouveaux défis et les opportunités qui se présentent pour la francophonie et le bilinguisme sur le campus, tant sur le plan de la diversification des effectifs étudiants, que dans le renouvellement des programmes d'enseignement et les nouvelles modalités de prestation de services aux étudiants. Dans l'année qui vient, la Commission appuiera l'arrivée de la personne qui sera nommée pour diriger les efforts de réflexion et d'actions pour la francophonie sur le campus, tout en continuant de veiller au développement de la place du français et du bilinguisme.